Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

ID: 091-219102076-20251105-ACTE202503414-AR

2025

DÉPARTI	EMENT
ESSOI	NNE
CANT	ON
ARPA	JON
COMM	UNE
ÉGL	Y

N° 2025-034-14

DÉCISION

ACTION DE FORMATION « UME 91 »

Le Maire d'Egly.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoient que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé d'une partie des attributions du Conseil,

VU la délibération n°2020-019-1 du 4 juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal donne délégation de pouvoirs au Maire, conformément aux dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales susvisés, notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 207 000 € HT pour les marchés de fournitures et services,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser une action de formation pour un élu, intitulée « Quels impacts du projet de loi de finances sur le budget de votre commune en 2026 »

CONSIDERANT la proposition de l'organisme UME 91, 9, boulevard des Coquibus - 91 030 EVRY, pour la journée du 11 décembre 2025 pour un montant de 120,00 € TTC.

DÉCIDE

ARTICLE 1 - L'organisme UME 91, 9, boulevard des Coquibus - 91 030 EVRY a été retenu pour assurer l'action de formation suivante:

« Quels impacts du projet de loi de finances sur le budget de votre commune en 2026 »

ARTICLE 2 - La formation aura lieu le 11 décembre 2025 de 09h30 à 12h30 en visio-conférence.

ARTICLE 3 - La dépense correspondante de 120,00 € TTC est inscrite au budget de la commune - exercice 2025.

ARTICLE 4 - Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet.
- Monsieur le directeur de l'organisme UME 91.
- Monsieur le Trésorier d'Arpajon.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en

Sous-Préfecture le : 6/11/2025 et de la notification le: 7/11/2025

Youard Patt

Le Maire

Egly, le 5 novembre 2025

Le Maire d'Egly

douard MATT